

2.11.40
Rink

40214

Berne , le 1er novembre 1940.

UW.
B. 57.12.11.1. n°1
ghevin

Au Département Militaire Fédéral
(à l'intention de M.le Commandant en Chef de l'Armée),
B e r n e .

Monsieur le Conseiller fédéral,

Vous avez bien voulu nous communiquer, en date du 30 octobre, la lettre que le Commandant en chef de l'Armée vous a adressée le 24 octobre au sujet de la mission militaire qu'il souhaiterait pouvoir envoyer en Allemagne. Nous vous remercions de cette obligeante communication .

Ainsi que vous vous en souvenez sans doute, les démarches entamées, peut-être un peu prématurément, par l'Attaché militaire de Suisse à Berlin au sujet de l'envoi d'une mission militaire suisse en Allemagne se sont heurtées à un refus. Les conversations que le soussigné a eues par la suite avec le Ministre d'Allemagne à Berne nous ont donné l'impression que ce refus n'était peut-être pas définitif et qu'une nouvelle tentative pourrait être risquée au moment où l'on pourrait enregistrer certains symptômes de détente dans les relations germano-suisse. Cette tentative n'a toutefois de chances de succès que si les officiers prévus pour cette mission sont au moins en partie déjà connus en Allemagne et peuvent compter sur le bon vouloir de leurs amis dans les milieux militaires allemands.

Nous ne croyons pas que tel soit le cas des cinq officiers mentionnés dans la lettre du 24 octobre, quelles que puissent être, par ailleurs, leurs qualités personnelles.

LR

Dodis



Il nous paraîtrait donc souhaitable que la composition de la mission militaire qui serait envoyée en Allemagne, lorsque les circonstances le permettraient, soit soumise à un nouvel examen qui aurait à tenir compte également d'autres facteurs que des considérations militaires. Il est peu probable, en effet, que les autorités allemandes voient, en ce moment, un grand intérêt à permettre au Commandement de l'Armée suisse de tirer des enseignements des campagnes de Hollande, de Belgique et de France. Elles ne pourraient être amenées à faciliter notre orientation à ce sujet que par des considérations de camaraderie et de bonne volonté à l'égard des personnalités déjà connues d'elles .

Nous désirons souligner, d'autre part, que la question de la mission militaire suisse en Allemagne a un aspect politique. Provoquer un nouveau refus aurait des inconvénients pour l'ensemble des relations germano-suisse. Parvenir à faire recevoir par l'Armée allemande une mission d'officiers suisses contribuerait, en revanche, à créer l'atmosphère plus amicale qu'il est extrêmement souhaitable de voir se former entre l'Allemagne et la Suisse .

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de notre haute considération .

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

Pilet-Golaz